



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

LES PAPILLONS BLANCS

Association loi 1901
Siège social : 630 boulevard Jean-Jules Herbert
73100 AIX-LES-BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S. au capital de 6 000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex

LES PAPILLONS BLANCS

Association loi 1901
Siège social : 630 boulevard Jean-Jules Herbert
73100 AIX-LES-BAINS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES PAPILLONS BLANCS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués le cas échéant : et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la justification des subventions octroyées par les autorités de tutelle et enregistrées au compte de résultat et au bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de Moral de la Présidente et le rapport financier du Trésorier ainsi que dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

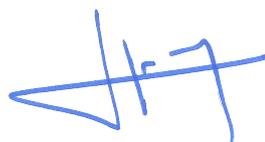
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 28 Septembre 2020

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Commissaire aux comptes
550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex



Jean-Philippe GONZALEZ

APEI-Bilan Actif des Associations et Fondations

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

ACTIF	Brut 2019	Amortissement 2019	Net 2019	Net 2018
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	44 657	43 915	742	2 536
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	115 116	79 634	35 482	46 487
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	97 221		97 221	61 464
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 634 468	138 004	2 496 464	2 526 985
Constructions	19 386 598	6 105 642	13 280 956	11 856 731
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 739 857	1 342 226	397 631	504 453
Autres	3 398 994	2 313 546	1 085 448	1 105 390
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				1 042 252
Avances et acomptes	683		683	
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	464 025		464 025	464 025
Prêts	224 876		224 876	196 349
Autres	63 727		63 727	60 128
TOTAL I	28 170 224	10 022 967	18 147 257	17 866 800
		0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 100		20 100	24 195
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	36 238		36 238	59 370
Avances et acomptes sur commandes				680
Créances				
créances clients et comptes rattachés	843 206	5 960	837 246	1 057 676
Autres	813 970		813 970	816 348
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 329 512		3 329 512	2 515 007
Charges constatées d'avance	20 783		20 783	25 632
TOTAL II	5 063 810	5 960	5 057 850	4 498 907
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	33 234 033	10 028 927	23 205 106	22 365 707

APEI-Bilan Passif des Associations et Fondations

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 087 911	2 078 911
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	7 429 880	7 243 350
Report à nouveau	-1 601 792	-1 404 490
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	372 110	126 663
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	132 577	132 577
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	270 537	133 102
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 403 842	3 254 402
Provisions réglementées	438 251	447 870
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	12 533 316	12 012 386
Provisions		
Provisions pour risques	117 000	100 000
Provisions pour charges		
TOTAL II	117 000	100 000
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	215 354	183 810
Sur autres ressources	8 552	46 906
TOTAL III	223 906	230 716
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 636 385	6 649 944
Emprunts et dettes financières divers	6 923	6 188
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 612	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	676 116	661 676
Dettes fiscales et sociales	1 707 876	1 903 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	112 741	601 067
Autres dettes	42 306	55 044
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	145 924	145 300
TOTAL IV	10 330 884	10 022 606
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	23 205 106	22 365 707
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat Charges des Associations et Fondations

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)	120 996	184 147
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	644 020	560 363
Variation de stock (b)	27 227	-22 455
Autres achats et charges externes (*)	3 174 287	2 839 757
Impôts, taxes et versements assimilés	652 834	524 978
Salaires et traitements	7 985 709	8 010 424
Charges sociales	2 707 273	3 101 308
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	1 098 063	1 086 161
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		2 519
Dotations aux provisions	17 000	
Autres Charges	55 911	57 646
TOTAL I	16 483 319	16 344 848
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	157 910	150 150
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	157 910	150 150
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42 995	4 621
Sur opérations en capital	55 170	35 679
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	4 000	119 050
TOTAL IV	102 166	159 349
Impôts sur les sociétés (V)	5 077	7 204
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	108 061	66 416
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	16 856 533	16 727 968
Solde créditeur = excédent	372 110	126 663
TOTAL GENERAL	17 228 642	16 854 632
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	125 049	120 961
Prestations		
Personnel bénévole	25 021	42 380
TOTAL	150 069	163 341
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat Produits des Associations et Fondations

Dossier : CONSO - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	489 709	502 518
Production vendue (biens et services) (a)	3 458 523	3 384 561
Dotations et Produits de tarification	10 203 341	9 844 455
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	9 787	112 598
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	69 223	183 017
Cotisations	23 244	23 545
Autres produits (hors cotisations)	2 536 687	2 495 613
TOTAL I	16 790 514	16 546 307
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 016	6 128
Autres intérêts et produits assimilés	4 438	12 673
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	12 453	18 801
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 550	31 521
Sur opérations en capital	252 973	195 826
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 619	13 619
TOTAL IV	292 143	240 967
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	133 532	48 557
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	17 228 642	16 854 632
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	17 228 642	16 854 632
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	25 021	42 380
Prestations en nature	125 049	120 961
Dons en nature		
TOTAL	150 069	163 341

APEI « LES PAPILLONS BLANCS » AIX-LES-BAINS

Exercice clos le 31 décembre 2019

<p style="text-align: center;">ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</p>

SOMMAIRE

- 1. INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE**
- 2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**
 - 2.1. Changements de méthodes et dérogations comptables
 - 2.2. Evaluation des immobilisations et amortissements
 - 2.3. Evaluation des stocks et en-cours
 - 2.4. Evaluation des créances et dettes
 - 2.5. Correction d'erreur
- 3. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF**
 - 3.1. Immobilisations brutes
 - 3.2. Amortissements des immobilisations
 - 3.3. Etat des provisions pour dépréciation
 - 3.4. Créances immobilisées
 - 3.5. Echéances des créances
 - 3.6. Autres postes du bilan actif
- 4. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF**
 - 4.1. Fonds propres et autres fonds associatifs
 - 4.2. Provisions pour risques et charges
 - 4.3. Echéances des dettes
 - 4.4. Fonds dédiés
 - 4.5. Produits Constatés d'Avances
- 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**
 - 5.1. Ventilation de l'effectif moyen
 - 5.2. Ventilation des produits de fonctionnement
 - 5.3. Détail du résultat exceptionnel
 - 5.4. Détail des transferts de charges
- 6. AUTRES INFORMATIONS**
 - 6.1. Valorisation des contributions volontaires en nature
 - 6.2. Engagements financiers
 - 6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles
 - 6.4. Rémunérations des dirigeants
 - 6.5. Honoraires commissaire aux comptes
 - 6.6. Autres informations significatives

1. INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE

Total bilan :	23 205 106 €
Total des produits :	17 228 642 €
Excédent de l'exercice :	372 110 €
Durée de l'exercice :	12

Faits caractéristiques de l'exercice :

- ESAT : Fin des travaux d'extension du SAAJ-Belledonne pour un investissement total de 2 085 473€ HT
- FOYERS : Dénonciation de la convention 85, ce qui a entraîné une réforme de la facturation et une baisse des participations des usagers de 110K€ compensé par le conseil de départemental.

Faits significatifs pouvant avoir un impact sur la clôture :

La crise sanitaire de 2020 a entraîné des pertes de chiffres d'affaires pour plusieurs clients ce qui peut avoir des conséquences sur la valorisation de certain Actif et Passif. À la date de clôture nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact économique de cet événement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable Général homologué par l'arrêté du 08/09/2014 publié au JO de la République Française du 15/10/2014 et conformément aux dispositions des règlements comptables ANC 2014-03 du 05/06/2014, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations du secteur médico-social.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1 CHANGEMENTS DE METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées, Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

2.2 Evaluation des immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés de la façon suivante :

Constructions	Linéaire	15 à 50 ans
Matériel & Outillage	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel, Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements, Installations	Linéaire	5 à 10 ans

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.3 Evaluation des stocks et en-cours

Les stocks de matières et de marchandises ont été évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée chaque fois que la valeur vénale des biens est inférieure à la valeur retenue en comptabilité.

2.4 Évaluation des créances et dettes

Elles sont évaluées au coût historique et les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de réalisation probable est inférieure à la valeur nette comptable.

2.5 Correction d'erreur

Une correction a été apportée aux fonds dédiés. En effet, les fonds dédiés sont définis comme étant la partie des ressources dédiées par les tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Or une grande partie des fonds dédiés n'étaient pas rattaché à des projets définis.

Ainsi, nous avons corrigé cela en basculant les 97'215€ de fonds dédiés, affecté comme tel à tort, en réserve.

La correction aurait dû impacter cet exercice et l'exercice précédent de la manière suivante :

Pour 2018

- Fonds dédiés sur ressources : auraient dû être diminué de 18 995€
- Résultat de l'exercice : aurait dû être augmenté de 18 995€

Pour 2019 :

- Les réserves : auraient dû être augmenté de 18 995€
- Résultat de l'exercice : aurait dû être diminué de 18 995€

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1 Etat de l'actif immobilisé

NATURE DES IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE EN FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	168 060	3 143	11 429	159 774
Immobilisations incorporelles-en cours	61 464	35 757		97 221
Immobilisations corporelles	26 349 135	2 398 042	1 587 260	27 159 917
Immobilisations corporelles-en cours	1 042 251	1 065 318	2 106 886	683
Immobilisations financières	720 501	34 164	2 038	752 628
TOTAL	28 341 411	3 536 424	3 707 613	28 170 222

3.2 Etat des amortissements

NATURE DES IMMOBILISATIONS	AMORT CUMULE DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AMORT CUMULE EN FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	119 037	15 941	11 429	123 549
Immobilisations corporelles	10 355 576	1 081 143	1 537 301	9 899 418
TOTAL	10 474 612	1 097 084	1 548 730	10 022 967

3.3 État des dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				0
- sur immobilisations				0
- sur stocks et en cours				0
- sur comptes de tiers	5 990		28	5 961
- sur comptes des comptes financiers				0
TOTAL	5 990	0	28	5 961

3.4 Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

3.5 Échéances des créances

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	224 876		224 876
Autres immobilisations financières	63 727		63 727
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	843 206	843 206	
Autres	813 970	813 970	
TOTAL	1 945 779	1 657 176	288 603

3.6 Autres postes du Bilan Actif

➤ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Une provision pour dépréciation est constatée chaque fois que la valeur vénale des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur retenue en comptabilité.

➤ Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

➤ Charges constatées d'avance

NATURE	CHARGES EXPLOIT.	CHARGES FINANC.	CHARGES EXCEPTION.	CHARGES TOTALES
Charges constatées d'avance	20 783			20 783

4. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1 Fonds propres et autres fonds associatifs

FONDS PROPRES ET AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	VALEUR DEBUT D'EXERCICE	RESULTATS 2019	AFFECTATION RESULTATS 2018	AUGMENTATION	VALEUR FIN D'EXERCICE
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 078 911			9 000	2 087 911
Réserves	7 243 350		186 530		7 429 880
Report à nouveau	-1 404 490		-197 302		-1 601 792
Résultat de l'exercice	126 664	372 110	-126 664		372 110
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds associatifs avec droit de reprise	132 577				132 577
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	133 102		137 435		270 537
TOTAL	8 310 114	372 110	0	9 000	8 691 223

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	VALEUR EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR EN FIN D'EXERCICE
Sub. d'inv sur biens non renouv.	3 254 402	641 762	492 321	3 403 843
Provisions réglementés	447 870	13 000	22 619	438 251
TOTAL	3 702 273	654 762	514 941	3 842 094

4.2 Provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE		MONTANT EN FIN D'EXERCICE
			utilisation provision	reprise sans objet	
- Provisions pour risques - Provisions pour charges	100 000 0	17 000			117 000 0
TOTAL	0	17 000			117 000

4.3 Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET 5ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine	10 188	10 188		
- à + 2 ans à l'origine	7 626 196	675 661	2 379 802	4 570 734
Emprunts et dettes financières diverses	6 923	6 923		
Dettes fournisseurs et rattachés	676 116	676 116		
Dettes fiscales et sociales	1 707 876	1 707 876		
Dettes sur immobilisations	112 741	112 741		
Autres dettes	44 918	44 918		
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance	145 924	145 924		
TOTAL	10 330 884	3 380 348	2 379 802	4 570 734

4.4 Fonds dédiés

ETAT DES FONDS DEDIES	FONDS A ENGAGER AU DEBUT DE L'EXERCICE	UTILISATION EN COURS D'EXERCICE		ENGAGEMENT A REALISER SUR NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	FONDS RESTANT A ENGAGER EN FIN D'EXERCICE
		Utilisation de provision	Reprise sans objet		
- sur subventions de fonctionnement	183 810	21 600		53 144	215 354
- sur dons manuels affectés	46 906	14 717	97 215	73 579	8 552
TOTAL	230 716	36 317	97 215	126 723	223 906

4.5 Produits Constatés d'Avances

NATURE	PRODUITS EXPLOIT.	PRODUITS FINANC.	PRODUITS EXCEPTION.	PRODUITS TOTAL
Produits constatés d'avance	145 924			145 924

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilations de l'effectif moyen

CATEGORIES	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Salariés cadres et non cadres	259	3
Ouvriers et employés EA	57	
Travailleurs ESAT	170	
TOTAL	486	3

5.2 Ventilations des produits de fonctionnement

ORIGINE	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	PROPORTIONS
VENTES	2 712 131	16%
PRODUITS DE TARIFICATIONS	10 203 341	61%
PRODUITS DES HEBERGES	1 236 101	7%
AIDES AUX POSTES	2 497 879	15%
AUTRES PRODUITS	141 062	1%
TOTAL	16 790 514	100%

5.3 Détail du résultat exceptionnel

NATURE	Sur Opération de gestion	Sur opération de Capital	Sur dotation aux amortissements	TOTAL
Résultat exceptionnel	-17 445	197 803	9 619	189 977

5.4 Détail des transferts de charges

NATURE	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	TOTAL
Transfert de charge	17 006	50 654	1 535	69 195

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Valorisation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires des bénévoles représentent un volume de 1 697 heures valorisées pour 25 k€ (brut chargé).

Les contributions volontaires prestations en nature concernent une convention avec l'Education Nationale pour la mise à disposition de personnels enseignants (2.5 ETP) et une convention avec la Ville d'Aix les Bains pour la mise à disposition d'un éducateur sportif.

6.2 Engagements financiers

➤ Engagements donnés :

Engagements en matière de retraite (1)	1 000 264 €
Cautions solidaire donnée	71 092 €
Nantissement de comptes	450 004 €
Hypothèques et privilèges	2 658 385 €
Nantissement de matériels et outillages	124 005 €

(1) Les engagements de retraite à la clôture ont été estimés à environ 1 000 264 €

Ce montant a été évalué dans l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans, en fonction des droits proportionnellement acquis à la fin de l'exercice par les salariés présents au dernier jour de l'exercice, droits auxquels ont été ajoutées les charges sociales correspondantes.

Le nombre de salariés ayant acquis des droits au 31 décembre 2019 s'élevait à 256.

Ce calcul actuariel tient compte d'un taux de rotation faible, d'un taux d'inflation de 1% et de l'utilisation de la table de mortalité INED 2003-2005.

➤ Engagements reçus :

Financement de la construction de l'ESAT : Garantie de la commune d'Aix les Bains en capital et intérêts du remboursement de l'emprunt bancaire souscrit auprès du Crédit Coopératif 1 224 054 €

Financement de la reconstruction de l'IMPRO : Garantie de la commune d'Aix les Bains en capital et intérêts du remboursement de l'emprunt bancaire souscrit auprès de la Caisse d'Epargne 253 229 €

Financement de la réhabilitation du nouvel Internat pour enfants : Garantie de la commune d'Aix les Bains en capital et intérêts du remboursement de l'emprunt bancaire souscrit auprès de la Caisse d'Epargne 1 311 315 €

Financement de l'acquisition et de l'aménagement du bâtiment Picchiotino : Co-Garantie de la Commune d'Aix les Bains et du Conseil Départemental en capital et intérêts du remboursement de l'emprunt bancaire souscrit auprès du Crédit Coopératif

Mairie Aix les Bains : 347 559 €
Conseil Départemental : 347 559 €

Financement de l'extension du SAAJ-Atelier Belledonne T1 : Garantie de la Commune d'Aix les Bains à hauteur de 50% en capital et intérêts du remboursement de l'emprunt bancaire souscrit auprès de la Caisse d'Epargne 380 713 €

Financement de l'extension du SAAJ-Atelier Belledonne T2 : Garantie du Conseil Départemental à hauteur de 50% en capital et intérêts du remboursement de l'emprunt bancaire souscrit auprès de la Caisse d'Epargne 378 448 €

Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents 14 085 €

6.3 Dettes garanties par des sûretés réelles : hypothèque ou nantissement

	VALEUR D'ORIGINE	VALEUR RESIDUELLE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 941 178 €	3 383 319 €

6.4 Rémunérations des dirigeants

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une Collectivité Territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € à publier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation des membres du collège concerné (Code du Commerce article R 123-198 1°).

6.5 Honoraires commissaire aux comptes

Le montant des sommes versées au commissaire aux comptes Rostan Audit et Conseil se décompose comme suit :

- Honoraires : 20 400 € TTC
- Formation : 0 € TTC

6.6 Autres informations significatives

- Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif annoncé

(Voir tableau ci-joint)

ANNEXE - 6.6 -Tableau de passage du résultat comptable 2019 au résultat administratif annoncé

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)	ESAT 30783354	Budget commercial ESAT SF 999999	IME 730780202	SESSAD 730002078	Foyer Héberg.A.H. 730785524	SAVS 730785094	FAM 730790433	SAAJ 730011244	Foyer de vie A.H. 730010238	EA CHANTEMERLE	EA AIX T PRO	SERVICES COMMUNS	VIE ASSOCIATIVE	Siège	Total
Résultat comptable de l'exercice	19 732,15 € 0,00 €	101 311,88 €	20 740,15 € 0,00 €	0,00 € 22 134,94 €	57 548,79 € 0,00 €	2 903,04 € 0,00 €	0,00 € 37 059,76 €	25 591,44 € 0,00 €	0,00 € 50 553,50 €	26 646,16 €	97 863,73 €	94 540,23 €	66 595,61 €	31 615 €	513 473,18 € 141 363,50 €
Reprise des résultats des exercices	3 182,00 €		4 278,00 €	632,00 €	6 460,00 €	1 074,00 €	5 480,00 €	540,00 €	2 028,00 €						23 674,00 €
Reprise sur les excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement	0,00 €		75 990,71 €	2 000,00 €		2 127,26 €	12 735,00 €	2 000,00 €							94 852,97 €
Mouvements débiteurs	-27 957,35 €		-16 496,63 €	-813,17 €	-34 501,22 €	10 923,85 €	-28 638,13 €	3 086,29 €	-17 559,90 €						-111 956,26 €
RESULTAT A AFFECTER (précédé du	-5 043,20 €	101 311,88 €	84 512,23 €	-20 316,11 €	29 507,57 €	17 028,15 €	-47 482,89 €	31 217,73 €	-66 085,40 €	26 646,16 €	97 863,73 €	94 540,23 €	66 595,61 €	- 31 615 €	378 680,39 €

Autres établissements (gestions libres)

	EA CHANTEMERLE	EA AIX T PRO	SERVICES COMMUNS
Résultat comptable 2019	26 646	97 864	94 540
<i>Autres réserves</i>	<i>26 646</i>	<i>97 864</i>	<i>94 540</i>
<i>Report à nouveau déficitaire</i>			

VIE ASSOCIATIVE	Siège	TOTAL
66 596	-31 615	254 030
66 596		285 646
	-31 615	-31 615